

moi
je recycle !

avec les distributeurs du réseau



! Chaque lot sera contrôlé.
Les déchets trop souillés
ou en mélange seront refusés.

Bidons en plastique

Produits pharmaceutiques et fertilisants
Produits d'hygiène de l'élevage laitier

Ouverts, rincés et égouttés
Ouverts, rincés et égouttés

en sac* ou à l'unité sans les bouchons

Sacs, boîtes bouchons
phytopharmaceutiques et oligo-éléments

Vidés et pliés

en sac* avec les bouchons

Big bags
engrais, amendements, semences et plants

Vidés et pliés

en fagot

Films plastiques
d'élevage

Ensilage Enrubannage

Balayés et secs, pliés et roulés
Secoués, pliés et roulés

ficelés en sac* ou en boule

Ficelles plastiques
Filets
balles rondes

Conditionnement des fourrages, palissage vigne et horticulture
Conditionnement balles rondes

Propres Secoués

en sac* en sac*

PPNU
Produits Phyto-pharmaceutiques Non Utilisables

Dans l'emballage d'origine

(sur-emballé si en mauvais état) avec mention "à détruire"

EPIU
Equipement de protection individuelle chimique

Dans un sac translucide

Bidons et fûts
traitement de semences

Vidés, rincés et fermés avec bouchons

collecte à l'unité, séparés des autres bidons

Que deviennent ces déchets ?

Bidons recyclés
Tubes pour l'industrie Gaines techniques

Films plastiques recyclés
Sacs poubelles

Ficelles recyclées
Raccords pour l'irrigation

Big bags recyclés
Ficelles éco-conçues

Filets paragrêle recyclés
Cagettes plastiques

Sacs papier recyclés
Éléments de construction
Couches de protection (cloisons plâtre)

Les distributeurs du réseau CLEF collectent les PPNU tout au long de l'année sur prise de rendez-vous. Avant tout il est essentiel d'identifier régulièrement (et avant la morte saison) les produits en votre possession que vous pourrez encore utiliser et ceux non utilisables (liste complète sur <https://ephy.anses.fr> ou contactez votre technicien pour un bilan complet). La détention de produits interdits (retrait d'AMM...) est passible de sanctions. Isoler les produits non utilisables dans votre local et les isoler avec la mention « PPNU » ou « à détruire » (autocollant ADIVALOR ou inscription au feutre).



*Apporiteurs, collecteurs : inscrivez votre nom et votre adresse sur la sache.

jeval@adivalor.com - 06 93 93 94 11